



# FICHES PRATIQUES

Mis en œuvre par la Fondation des Amis de l'Atelier  
et le GHT Psy Sud

## PÉRIODES D'IMMERSIONS CROISÉES

### Enjeux

Dans une démarche de réseau, les équipes sanitaires et médico-sociales organisent régulièrement des rencontres avec des partenaires extérieurs dans le but de s'informer et de se familiariser avec leurs modalités d'interventions. Pour autant, si ces rencontres permettent d'organiser la coopération avec des dispositifs qui contribuent tout autant aux parcours de rétablissement, elles se limitent à une représentation rapportée de la réalité des ressources et des contraintes auxquelles font face les équipes au quotidien.

En effet, le quotidien des structures est rempli de situations hétéroclites, singulières, qu'il est difficile d'appréhender de façon théorique uniquement. Il en va de même s'agissant de la synergie et de la complémentarité entre les services d'un établissement et entre les différentes expertises qui sont plus tangibles lorsqu'elles sont observées in situ.

### Contexte

Dans la continuité de leur démarche de connaissance mutuelle, le Pôle Habitat et Accompagnement 94 ouest (Fondation Des Amis de l'Atelier) et le Groupement Hospitalier de Territoire PsySud ont mis en place **un protocole d'immersions croisées** permettant aux professionnels des deux structures de découvrir les contextes des équipes partenaires et la réalité des parcours des publics concernés.

Pendant plusieurs jours et sur des temps forts, les professionnels du sanitaire (CMP, CATTP, HDJ, Intra, ...) se familiarisent ainsi avec le fonctionnement du SAVS/SAMSAH ou d'une Résidence accueil, et inversement.

Déployée à l'échelle de plusieurs secteurs, cette démarche est cadée par une convention qui prévoit les modalités d'accueil, la durée, le contenu ainsi que les retours d'expériences aux équipes permettant ainsi une diffusion large des enseignements.

### → PROBLÉMATIQUES

- Comment sensibiliser les dispositifs partenaires à la complexité des modalités de soin/accompagnement ?



### → OBJECTIFS

- Identifier les complémentarités et faciliter les coopérations par une meilleure connaissance des réalités de terrain
- Renforcer l'interconnaissance des équipes d'un même territoire
- Mieux appréhender les parcours des publics accompagnés



# LA PRATIQUE

1

## Cadrage de l'immersion

- **La convention qui lie les deux structures prévoit:**
- La désignation des professionnels au sein de la structure d'accueil qui **portent la responsabilité** de l'immersion : Chefferie de pôle, Chefferie de service, Cadre de santé, ...
- La définition du **périmètre** de l'immersion (nombre de services différents observés) et le **séquençage de l'immersion sur 3 jours** (dont 1 jour d'observation)  
Ex : 2 jours en SAVS et 1 jour en SAMSAH  
Ex : 2 Jours en Hôpital de Jour et 1 jour en CATTP
- La détermination d'un **fil conducteur** (ex : mise en œuvre d'un projet individualisé)

## Bilan

- Dans une démarche constructive et de partage, la période d'immersion se conclut sur des retours d'expérience :
- Un **rappel d'étonnement** au référent d'accueil et au responsable de l'immersion
- Un **compte rendu** auprès de l'équipe d'origine
- Et éventuellement un **retour à froid** auprès de l'équipe accueillante lors des rencontres biennuelles (cf. fiche précédente)

2

## Organisation de l'accueil

- Le stagiaire est accueilli dans la structure :
  - Par un **référent d'accueil** qui sera l'interlocuteur privilégié du professionnel accueilli et qui servira de guide et de ressource dans la découverte des locaux et des règles d'organisation
  - sur les temps forts des services qui l'accueillent et de manière à permettre une observation du quotidien
  - un planning d'immersion détaillé avec des repères précis

La structure accueillante veille à : un partage de connaissance, à ne pas mobiliser le stagiaire dans le cadre d'une prise en charge. À l'inverse le stagiaire doit respecter le règlement intérieur et les secrets médical et professionnel

3



Val de Marne 94 (Plusieurs secteurs)



LIEN VERS LE SITE

## CONTACTS

### Pôle Habitat et Accompagnement 94 Ouest

Sandy Lamy-Chapuis,  
Directrice adjointe  
s.lamychapuis@amisdelatelier.org  
Tél : 07 63 64 22 89